

REUNION DE BUREAU

1^{er} Août 2018

Elus présents : Jean-Claude DAURAT - Laurent BACHELERIE - Daniel FORESTIER – François DAUPHIN - Stéphanie ALLEGRE- CARTIER - Mireille FONLUPT - Suzanne LABARY - Michel BRAVARD - Simon RODIER - Isabelle ROMEUF - Georges MORISON.

Absents excusés : - Guy GORBINET - Eric DUBOURGNOUX - Chantal FACY – Jean Luc COUPAT.

Techniciens : Olivier GALLO SELVA - Johan ROUGERON – Béatrice RIVOLLIER – Marielle GIRAUD – François FOURNIOUX – Jérôme TOURNIER – Céline BOUTELOUP.

.....

Outils de communication interne (Cf. bureau du 30 mai 2018) :

La consultation est terminée ; un seul bureau d'étude a répondu : AGIIR (Roanne 42)

Il reste à mettre par écrit les engagements verbaux. La mise en place se fera au 1^{er} janvier 2019.

CITICA continue son accompagnement jusqu'à la mise en place.

Les élus auront accès à l'intranet, une partie leur sera dédiée et éventuellement aussi aux communes. Une partie gestion documentaire sera également accessible par tous.

Il y aura la possibilité de travailler sur le même document ensemble, plus de facilité d'échanges, des outils identiques pour tout le monde et une sécurisation plus importante.

Communication interne ALF :

- **Logements St Gervais sous Meymont :** la réception des travaux a eu lieu semaine 30. La chappe a été refaite. Un problème se pose au niveau du lot plomberie/chauffage : les travaux ne sont pas effectués à cause d'un changement d'entreprise, l'entreprise cédante a reçu le paiement sans avoir fait les travaux donc l'entreprise repreneuse doit les faire sans être payée.
- **Gîte d'entreprise à Dore L'Eglise :** la couche de surface de l'enrobé est friable, l'entreprise s'engage à la refaire en septembre. C'est un marché de sous traitance, l'entreprise BTP a confié les travaux à l'entreprise EIFFAGE. 50 % du marché a été payé, le reste le sera après les travaux réalisés.
- **MSAP Viverols :** le mobilier est en cours d'installation. La société AIRBEEZ est déjà sur les lieux, avec un loyer mensuel de 150 € (temporaire).
- **Piscine :** Les équipements périphériques annexes (toboggan, pataugeoire...) reliés à l'équipement hydraulique avaient été considérés comme en parfait état. Or, il s'avère que tout est à reprendre (moteur en panne, filtre oxydé...). Deux solutions sont proposées : soit on inclut ces travaux dans le lot du marché avec un avenant, soit on lance une mise en concurrence mais avec un cahier des charges.

Il est convenu que le maître d'œuvre fera un avenant sur son marché, avec tout de même une mise en concurrence pour la partie technique.
L'évacuation des eaux est également à reprendre.
La couverture est bientôt terminée.

Présentation tarifs RSEOM (Redevance spéciale pour l'enlèvement des OM) :

Proposition de mettre une caution pour le tri pour les salles des fêtes.
Suppression des bacs dans les aires de repos, test d'un an.
Suppression de l'exonération de la TEOM + hausse des tarifs RSEOM à passer en conseil.
Les élus souhaiteraient la liste des points de collecte textile.

Délibérations :

- Avenant pour les travaux des logements de St Gervais sous Meymont : + 900 € HT
- Proposition de retenue de garantie pour l'entreprise ROUBEYRIE (chauffage / plomberie), pour les travaux à la gendarmerie de St Amant Roche Savine : 1 267,42 € HT
- Budget annexe SPANC : opération 101 matériel SPANC
- Modification de fonction

Décisions :

- Modification d'attributaire de lot suite à une erreur lors de l'analyse des offres pour le marché « construction d'un bâtiment à usage de garage et de stockage » : lot n°3 et 4 attribués à MIRMAND, alors que seul le lot n°3 devait lui être attribué, le lot n°4 a été attribué à ACTIS ; Un montant de 1 900 € HT sera à ajouter pour le lot n°3 pour la pose de l'échafaudage (somme précédemment inscrite sur le lot n°4)
- Renouvellement d'adhésion à l'ABLF – passeurs de mots : 2 880.20 €/an.
- Demande de subvention auprès du conseil Régional au niveau du dispositif d'aide à l'acquisition d'instruments de musique ; achat d'un piano, de batteries, guitares électriques, ampli et flûtes traversières, pour un montant de 10 633 €, subventionné à 30 %
- Attribution à SISTO pour la prestation de remplacement des filtres à la piscine : 307 545 €.

Suite au problème de téléphone à la station de Prabouré, un courrier sera adressé à Orange pour un dédommagement.

Projet de formation « vie associative » :

Des réunions sont programmées afin de déterminer et de quantifier les besoins. Les petites associations n'ont pas les mêmes besoins que les grandes, les cycles seront donc à adapter sur éventuellement des temps plus courts.

Eviter les formations trop généralistes.

PAVA : point d'appui à la vie associative – labellisé par la DDCS.

[Tapez ici]